

Son organisation

L'ARCHICONGRÉRIE DE LA SAINTE AGONIE

Cette association de fidèles, reconnue par l'Eglise, a un but de dévotion et de piété.

Son intitulé officiel, **archiconfrérie**, peut paraître étrange aujourd'hui car il n'est plus de mode. Il a au moins l'avantage de révéler son ancienneté et d'exprimer sa reconnaissance officielle. En effet, le terme de confrérie ou d'archiconfrérie appartient à l'ancienne législation de l'Eglise exprimée par le Code de Droit Canonique promulgué en **1917** par le Pape Benoît XV.

Le mot "archi" est emprunté au grec pour marquer une prééminence. Il est assez employé dans l'ancien langage ecclésiastique qui parle d'archidiocèse, d'archidiaque, d'archimandrite, d'archiprêtre. Une **confrérie** est une pieuse association reconnue par l'Eglise. Elle peut devenir archiconfrérie lorsque, par décret du Saint-Siège, elle reçoit le droit de s'agréger d'autres associations du même genre, ce qui est le cas pour l'Association de la Sainte Agonie.

Le nouveau Code de Droit Canonique promulgué le **25 janvier 1983** a simplifié la législation de l'Eglise. Il parle simplement d'associations de fidèles : les unes reconnues et érigées par l'autorité ecclésiastique compétente sont publiques, les autres recommandées par la même autorité sont privées. L'Archiconfrérie entre dans cette dernière catégorie sans rien perdre de ses prérogatives.

L'Archiconfrérie de la Sainte Agonie, depuis qu'elle a son siège principal à la Maison-Mère de la Congrégation de la Mission à Paris, se trouve **SOUS LE PATRONAGE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION DITE DES LAZARISTES**, qui a été fondée à Paris en 1617 par **saint Vincent de Paul**, ce qui explique la dévotion spéciale que les membres de l'Archiconfrérie de la Sainte Agonie portent à ce saint.

DIRECTION DE L'ŒUVRE

Elle relève du Supérieur Général de la Congrégation de la Mission. Le **PÈRE GREGORY GAY**, réside à Rome. Il désigne un prêtre de sa Communauté comme sous-directeur, actuellement le **PÈRE YVES DANJOU**.

Le siège de l'Œuvre se trouve à la Maison-Mère des Lazaristes, 95 rue de Sèvres, 75006 Paris. Dans la **chapelle** dédiée à **saint Vincent de Paul** se trouvent un autel consacré spécialement au Christ en prière au jardin de Gethsémani et un oratoire dit de la Passion qui nous invite à méditer sur les souffrances endurées par le Christ pendant sa Passion.

Une **revue** qui paraît au début de chaque trimestre permet d'approfondir la spiritualité de l'Archiconfrérie et de faire le lien entre les membres de la Sainte Agonie.



SES PRATIQUES

Chaque jour : réciter la prière de l'Archiconfrérie ou un Notre Père et un Je vous salue, Marie, aux intentions de l'Archiconfrérie.

Chaque semaine : le vendredi (ou un autre jour), offrir à Dieu ses actions à ces intentions en union avec Jésus-Christ en agonie.

Chaque mois : participer ou s'unir de cœur à la messe qui se célèbre le premier vendredi du mois, à 15h, au siège de l'Association, 95 rue de Sèvres, Paris VI°.

Chaque année : offrir une communion, de préférence le jour du Jeudi-Saint, en souvenir de la prière du Christ à Gethsémani et participer, dans la mesure du possible, au triduum qui se déroule fin mars dans la chapelle de l'Association à Paris. (Ces pratiques n'obligent pas sous peine de péché)

CONDITIONS D'ADMISSION

Se faire inscrire sur le registre de l'Archiconfrérie de la Sainte Agonie et faire un don à l'Association. Il est souhaitable de **s'abonner à la revue**.

Une indulgence plénière est accordée au nouveau membre au jour choisi pour l'admission (confession et communion requises). On engage les associés à porter la **Médaille de la Sainte-Agonie** et à la faire connaître.

REMARQUES

L'Archiconfrérie, depuis ses origines, porte une dévotion particulière au **Scapulaire de la Passion** dont elle assure la diffusion. D'autre part, elle soutient l'**œuvre des Missions Lazaristes** qui apporte une aide financière importante au développement de l'Eglise en Afrique et en Extrême-Orient. Sa représentation légale est assurée par l'**Œuvre du Bienheureux Perboyre** (Jean-Gabriel Perboyre est un Lazariste martyrisé en Chine en 1840) qui assure en même temps la comptabilité de l'Archiconfrérie de la Sainte Agonie. Cela explique que les dons et les abonnements à la revue de l'Archiconfrérie doivent se faire à l'ordre de "Œuvre du Bienheureux Perboyre".

